

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2019 DE LA VILLE DE BEAUHARNOIS

AVIS PUBLIC est par la présente donné, que lors de la séance ordinaire qui se tiendra le mardi 13 octobre 2020, à 19h00, à la Salle du conseil de l'Hôtel de Ville de Beauharnois, située au 660, rue Ellice à Beauharnois, seront déposés devant le conseil les états financiers 2019 de la Ville de Beauharnois, en vertu de l'article 105.1 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19).

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ces états financiers, sur rendez-vous, auprès du Service du greffe ou du Service de la Trésorerie de la Ville de Beauharnois, sur les heures de bureau suivantes : soit du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, et le vendredi de 8h00 à 12h00, situé au 600, rue Ellice, à Beauharnois.

Fait et publié ce même Jour sur le site Internet de la Ville de Beauharnois, le 5 octobre 2020.

Me Claude Deschênes Greffier par intérim